

## ABONNEMENTS

## LYON

Un an . . . . . 7 fr.

Six mois . . . . . 4 »

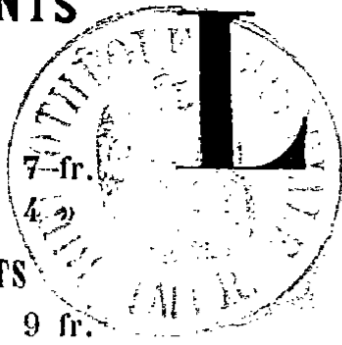
## DÉPARTEMENTS

Un an . . . . . 9 fr.

Six mois . . . . . 5 »

## ÉTRANGER

Selon les droits de poste.



# LA VÉRITÉ

## JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureau : à Lyon, rue de la Charité, 29, au 2<sup>me</sup>.

Dépôts : A LYON, chez les principaux Libraires, et à PARIS, chez LEDOYEN, Libraire, au Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX, MÉDIUM.

## AVIS

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le spiritisme lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

**AVIS.** — Nos lecteurs sont prévenus que nous ajouterons une 2<sup>me</sup> feuille deux fois par mois d'abord, et le plus tôt possible à chaque numéro.

## LA FOI NOUVELLE.

(2<sup>me</sup> Article.— Voir le dernier numéro.)

Oui, nous le répétons : avec la doctrine de la damnation éternelle, doctrine abominable et impie, contraire aux lois divines, la terre ne remplissait plus, ou remplissait mal son devoir d'éducation, de redressement, d'enseignement sur les Esprits mauvais; par les révélations du Spiritisme, elle reprend son rôle légitime dans l'harmonie de la création qui est ainsi faite par un admirable décret de Dieu, que tout supérieur doit instruire son inférieur; le progrès et le triomphe final du bien sont à ce prix.

Nous manquions à notre devoir : 1<sup>o</sup> envers les Esprits mauvais, nommés *démons*; 2<sup>o</sup> envers ceux qui, sortis d'ici-bas, étaient réputés *damnés* par leurs fautes ou leurs crimes.

Un mot sur ce que nous faisons à l'égard de ces deux ordres d'Esprits. Voici des Esprits pervers qui avaient encore accès dans le monde spirite de notre planète, parce que le mal y règne toujours, et que certains incarnés nourrissent avec eux des sympathies qui les attirent. Si la terre n'eût pas été tenue dans l'ignorance, et accroupie dans le vieux dogme (nous en dirons plus tard la raison), elle eût pu, en leur donnant de l'espoir, en les engageant à se tourner vers notre père céleste, en faisant entendre des paroles de consolation, de pitié, et des promesses de prières, exercer une fonction utile et salutaire qui incombe à toutes les créatures : au lieu de cela, qu'a-t-elle fait? Ces Esprits venus des bas-fonds de l'univers étaient condamnés, les plus criminels, à la désespérance, quelques-uns seulement, moins coupables, entrevoyaient une réhabilitation dans les lointains de l'avenir; ils se mêlaient à nos conversations, à nos groupes. Les incrédules et les gens occupés de leurs affaires n'en parlaient jamais, alors point de liens possibles, car il faut que des êtres invisibles soient appelés au moins par le fluide de la pensée, sympathique ou antipathique, mais du moins commune; jamais aussi on n'a vu d'obsessions ni de possessions chez des hommes pareils. Pourquoi au contraire en a-t-on constaté beaucoup, si non toutes, chez des moines et

des religieuses? C'est que l'état de leur esprit y tenait la porte ouverte. Ils s'occupaient en effet de choses spirituelles, de Dieu, de notre position après la mort, des bons et des mauvais Esprits. Ces derniers s'arrêtaient dans leurs cercles, dans leurs conciliabules, ils écoutaient même leurs oraisons solitaires, et comment s'entendaient-ils traités « Esprits abominables, rebelles à Dieu, » et ailleurs « condamnés éternellement au feu inextinguible de l'enfer » « Esprits immondes, nous vous maudissons et vous repoussons. »

Ainsi répudiés et honnis, comment veut-on que des Esprits méchants aient pu être améliorés, comment veut-on qu'ils n'aient pas été saisis d'une haine énergique contre une humanité qui les recevait de la sorte; qu'ils n'aient pas médité et consommé des vengeances?

Ces vengeances avaient un triple but, d'abord l'amusement et la facétie dans une multitude d'exorcismes et de possessions où les Esprits faisaient exécuter des contorsions aux patients, leur imposaient des postures licencieuses, les enlevaient en l'air, leur inspiraient les discours les plus étranges en toutes langues, devinaient les pensées des assistants et révélaient les choses les plus cachées, de préférence les choses honteuses ou ridicules, se donnant les noms les plus impossibles.

Un autre but aussi était d'entretenir le peuple et même les prêtres de toute religion dans l'abrutissement et la superstition. Les Esprits connaissaient les plus minutieux détails des formules d'exorcismes, et si quelquefois une omission était faite par les exorcistes, ils leur reprochaient de ne pas savoir leur métier, que c'était à cause de cet oubli qu'ils ne quittaient pas leur victime, et ils s'attachaient dans ces reproches aux circonstances les plus futiles, les plus indifférentes, se gardant bien d'apprendre la vérité; c'est-à-dire que l'invocation de Dieu, du Christ et de ses bons Esprits, produisait seule quelque effet. Ils ne ménageaient pas même les conjurateurs, s'amusant à influencer aussi leur corps, à troubler leurs facultés, et à faire parade sur eux de leur pouvoir.

Mais le troisième but était plus terrible et bien digne de leur perversité. Que de sang n'ont-ils pas fait juridiquement couler? Que de bûchers allumés par suite de leurs exploits? Ils désignaient eux-mêmes les prétendus sorciers, et ils n'avaient garde de se tromper que rarement, sachant ceux qui leur étaient dévoués et qu'ils avaient égarés par leur fascination. Ils maintenaient sur la terre les haines religieuses, fomentant les guerres

et les massacres, et comme le dit un *Esprit supérieur* (voir la communication : *Infestations et Possessions*), c'est à eux qu'on peut attribuer les dragonnades, l'inquisition, la Saint-Barthélemy et les autres horreurs commises sous un prétexte sacré.

Ainsi, aux malédictions et aux anathèmes d'une humanité abusée, ils ont répondu, par des spectacles hideux et grotesques, en favorisant un fanatisme ténébreux, et en faisant couler des flots de sang.

Bénéissons donc le Spiritisme qui, en nous révélant la nature véritable des mauvais Esprits, rend impossible le retour de ces calamités, et élève l'homme à la fonction longtemps méconnue par lui, d'instituteur et de conseiller des inférieurs qui lui sont envoyés pour être redressés et améliorés, selon la loi universelle qui règle les rapports des êtres de la création.

PHILALÉTHÈS.

(La suite au prochain numéro.)

## NATURE ET DESTINATION DES ASTRES.

(4<sup>me</sup> Article. — Voir le dernier numéro.)

### DE LA TRADITION RELIGIEUSE.

Si dans l'examen de cette question nous avons voulu marcher avec le raisonnement seul et sans nous prévaloir de la tradition religieuse, ce n'est ni défiance ni mépris de cette tradition; mais comme beaucoup d'esprits pourraient ne pas professer pour elle le même respect, nous avons dû chercher ailleurs nos preuves et notre argumentation; du moins, il nous sera permis de faire voir que cette tradition confirme la solution que nous avons émise.

Les chrétiens, conformes en cela avec la presque unanimité des autres religions, admettent trois catégories diverses de lieux destinés à la vie ultérieure des hommes. 1<sup>o</sup> Le purgatoire, où l'âme se purifie et expie les fautes de la terre. Ces fautes pouvant être très-différentes, il en résulte nettement que les lieux des purifications doivent varier selon la plus ou moins grande culpabilité de chacun, qu'ainsi le dogme du purgatoire implique l'existence de mondes divers où les souffrances et les épreuves seront plus ou moins pénibles, selon que la constitution de ces mondes sera plus ou moins en harmonie avec les êtres qui seront condamnés à y habiter temporairement; 2<sup>o</sup> L'enfer, séjour prétendu éternel de douleurs et de larmes (4). Ici encore diversité de crimes, diversité de châtements, et nécessité d'admettre une série indéfinie de lieux particuliers; 3<sup>o</sup> Le paradis. Ici encore tous les théologiens sont d'accord qu'il y a une hiérarchie dans les bienheureux, une proportion dans l'échelle ascendante des élus conforme à la valeur de leurs mérites.

Cela ne résulte-t-il pas de la parole même du Christ, lorsque dans cet admirable discours qu'il fit à ses disciples avant d'être livré aux juifs, il leur dit: « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père. Si cela n'était, je vous l'aurais dit; je m'en vais pour vous préparer le lieu. » (Evangile selon saint Jean, chap. XIV.) Origène commente ce passage: « Le Seigneur, dans l'évangile, a fait allusion aux stations différentes que les âmes doivent occuper après qu'elles ont été dépouillées de leur corps actuel, et qu'elles en ont revêtu de nouveaux lorsqu'il a dit: « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon père, » ce sont les stations nombreuses qui mènent au père, et dans ces habitations diverses quel secours, quel appui, quel enseignement, quelle lumière l'âme recevra-t-elle? C'est ce que connaît seul le Seigneur, quand il a dit de lui-même: « Je suis la voie, la vérité, et nul n'arrivera au père que par moi. » C'est le Seigneur qui, dans chacune de

ces stations, est la porte par laquelle l'âme passe; c'est par lui que l'on entre, que l'on sort, que l'on est nourri, que l'on est transporté à une autre demeure, et de là encore à une autre, jusqu'à ce que l'on arrive enfin au père lui-même. » (Homélie, 27<sup>e</sup>).

Tous les théologiens qui ont discuté la question de la vie future ont pris texte du discours de Jésus-Christ rapporté par saint Jean l'évangéliste, pour établir la diversité des récompenses et l'ordre de la hiérarchie céleste. Il y a un autre passage de l'évangile de saint Jean, qui n'a pas été remarqué et dont, ce me semble, le sens n'a pas été compris dans toute sa profondeur; un sénateur juif, un pharisien, Nicodème, demande à Jésus des explications sur le dogme de la vie future; Jésus répond: « En vérité, en vérité, je vous le dis, personne ne peut voir le royaume de Dieu, s'il ne naît de nouveau. » Nicodème est bouleversé de cette réponse, parce qu'il la prend dans son sens grossier. « Comment, dit-il, peut renaître un homme qui est déjà vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère pour renaître une seconde fois? » Jésus reprend: « En vérité, en vérité, je vous le dis, si un homme ne renaît pas de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu; ne vous étonnez pas de ce que je vous ai dit, qu'il faut que vous naissiez de nouveau; l'Esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix; mais vous ne savez d'où il vient, ni où il va. »

C'est une prévision de ce qui devait arriver aux apôtres, une vue lointaine du spiritisme actuel, et une admirable exposition de la manière dont la grâce de Dieu agit en nous. Cependant ces choses paraissent nouvelles à un pharisien, à un docteur de la loi; il s'étonne moins, mais il s'étonne encore: « Comment cela peut-il se faire? » Jésus lui dit: « Quoi, vous êtes maître en Israël, et vous ignorez cela; mais si vous ne me croyez pas lorsque je vous parle des choses de la terre, comment me croiriez-vous si je vous parlais des choses du ciel? » C'est-à-dire je vous parle aujourd'hui de ce qui se passe ici-bas; non, vous ne serez pas perpétuellement attaché à la terre, l'homme ne tourne pas dans un cercle perpétuel; si donc vous ne me croyez pas, vous me croiriez bien moins si je vous parlais des choses du ciel. — De quelles choses du ciel? Logiquement et selon l'ordre des pensées, des choses du ciel en ce qui touche la renaissance dans les divers mondes, Jésus ne va pas plus loin. Son auditeur n'est pas préparé, puisqu'il n'a pas même compris de suite la parole du maître. Jésus ne s'explique pas sur la question, seulement il la fait pressentir et la pose en quelque sorte.

Ceci nous confirme dans l'opinion émise par saint Augustin: « *Christus sicut magister alia docuit, alia non docuit.* » — Le Christ, comme un bon maître, a enseigné certaines choses, il a gardé le silence sur d'autres. — La parole de Dieu a dû prendre les limites du fini, et devenir successive.

« Le Christ n'a pas tout dit à ses disciples, parce qu'ils ne pouvaient porter le poids de certaines vérités. » (Evangile de saint Jean, chap. XVI, V, 42). Il leur a promis à eux et à ceux qui croiraient en son nom, l'inspiration du Saint-Esprit, successive comme la parole de Jésus, car l'absolu ne peut s'établir sur la terre; elle a éclairé ses disciples et leur successeurs, et continue à répandre sa lumière dans l'humanité, qui la recueille et fait chaque jour un nouveau pas vers la vérité suprême.

Il est certain d'ailleurs que le dogme du purgatoire, de l'enfer, du paradis, tous trois placés hors de la terre, implique la pluralité des mondes. Ce dogme, grossier et enfantin a été expliqué de nos jours par le spiritisme.

A. P.

(La suite au prochain numéro.)

ERRATUM. — A la 2<sup>e</sup> colonne de la 2<sup>e</sup> page, 15<sup>e</sup> ligne du précédent article publié dans le dernier numéro, au lieu de: « ces montagnes, ces vallées, ces murs, » etc., lisez: « ces montagnes, ces vallées, ces mers. »

(4) Voyez dans notre journal les divers articles contre cette éternité, que le spiritisme ne reconnaît pas.

CHRONIQUE.

On lit dans la *Nation*, sous la signature de Jacques Reynaud :  
 « M. V. Sardou ne sait pas peindre; il n'a même reçu aucun principe du dessin : sous l'inspiration, sous la domination des Esprits, il a tracé des choses inouïes. Nous avons de lui la cité céleste; c'est gigantesque et merveilleux. On raconte qu'un jour il lui fut commandé de représenter un objet, la maison de quelque génie, je crois; il fit mentalement l'observation qu'il n'avait pas de papier assez grand pour contenir tout ce qu'il voyait. Une voix intérieure lui dit : Va telle rue et tel numéro, tu en trouveras.

» Il y alla pour ainsi dire les yeux fermés, sans savoir ce qu'il faisait; on lui vendit son papier, absolument tel qu'il était nécessaire-

» On sait qu'il nous a donné aussi l'image du logis de Mozart et de celui de Bernard de Palissy dans la planète qu'ils habitent.

» Confiant dans l'impulsion qu'il reçoit et pour montrer combien il est instrument passif entre les mains de ceux qui le dirigent, si toutefois ils ont des mains !... il a essayé de dessiner dans l'obscurité; il a parfaitement réussi. »

Puisqu'il est ici question de médiums-dessinateurs, disons bien vite que Lyon possède plusieurs sujets en ce genre, qui ne le cèdent en rien à M. V. Sardou. Prochainement, nous nous proposons de leur consacrer un article spécial. Pour aujourd'hui, contentons-nous de signaler à nos frères, aux curieux, aux observateurs, un tableau dû à l'inspiration des Esprits, et visible tous les jours, à partir de 40 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, au groupe Depresle, cours Charlemagne, 4, à Perrache. Le médium qui, sous l'influence occulte, a obtenu ce travail, est un simple et laborieux ouvrier mécanicien, dont le bonheur, après les fatigues de la journée, consiste à consacrer, le soir, quelques heures à sa correspondance d'outre-tombe. Comme M. Sardou, ce médium n'a reçu aucun principe du dessin. Le tableau représente, d'après le dire de l'Esprit, la résidence de David dans la planète Vénus, autant que nous puissions nous en rappeler. Quoiqu'il en soit, cette œuvre porte en elle un cachet dont aucun peintre, ici-bas, ne saurait approcher.

..

M. Allan Kardec qui, pendant trois ans, s'était rendu aux prières des Spiritistes de Lyon, de Bordeaux, de plusieurs autres villes, et avait visité leurs différents groupes, ne peut cette année se rendre aux nombreuses sollicitations qu'ont lui a faites. D'importants travaux auxquels il met une dernière main, l'ont forcé d'ajourner tout voyage spirite; nous espérons qu'il voudra bien se rappeler que Lyon ne le tient pas quitte. Quoiqu'il en soit, nous attendons avec une vive impatience la publication d'un ouvrage qui, d'après les *on dit*, est appelé à produire une grande sensation.

..

Nous recevons de Bordeaux le prospectus suivant, comme protestation à un article publié dans le numéro 8 de la *Ruche spirite Bordelaise*.

SPIRITISME. — Réponse à l'article coalition des brochuriers anti-spirites.

« M. J. Chapelot publie et fait distribuer *gratis* quelques lignes à l'adresse de notre brochure intitulée : ENCORE DU SPIRITISME.

» Nous n'y trouvons qu'insultes sur insultes !

» Nous plaignons sincèrement les hommes qui se laissent entraîner par les tentations du spiritisme; nous plaignons la société tout entière qui, si elle n'y prend garde, verra sa tranquillité détruite et l'édifice social sapé dans sa base !

» M. Chapelot prétend que nous cherchons dans la question spirite une *petite île Monte-Christo*, nous ne saurions répondre à d'aussi viles accusations, et nous laissons au Public le soin d'en apprécier toute la bassesse !

Alexandre LASSUS et Evariste CARRANCE. »

« En présence d'une pareille controverse, nous ne pouvons que défendre la cause de MM. Alexandre Lassus et Evariste Carrance. car en publiant leur brochure contre le spiritisme, ils n'ont eu d'autre mobile que de sauvegarder les intérêts de l'humanité tout entière et de la préserver des atteintes de cette religion erronée, qui tôt ou tard frappe sur les facultés intellectuelles et morales.

» Considérant le sublime but que se sont imposé ces deux auteurs, nous n'avons pas hésité à reproduire cette brochure dans notre journal *Le Contemporain*, et nous serons heureux d'ouvrir nos colonnes à toutes les communications anti-spirites qui nous seront adressées.

FAURE APARICIO.

Directeur-Gérant du CONTEMPORAIN. »

Si quelqu'un doit s'accuser d'avoir été et d'être *intolérant* ou *insulteur*, ce n'est certes pas, règle générale, les écrivains de notre camp.

D'abord ni M. Chapelot ni M. Sabô ne délivrent *gratis* et à tout demandeur, que nous sachions du moins, le numéro 8 de la *Ruche spirite Bordelaise* ! Ils délivrent *gratis* l'article incriminé dans *encore du Spiritisme* et portant pour titre : *Tentation*, numéro 6 de la *Ruche*. Et c'est là, selon nous, une des meilleures réponses.

Qu'il soit échappé à M. Chapelot, dans son article *Coalition de deux brochuriers anti-spirites*, quelques paroles un peu vives, nous le comprenons sans peine en cette circonstance; car enfin ce n'est qu'une petite représaille suffisamment motivée par la persistance des attaques. Il aurait peut-être mieux valu répondre par le silence de l'homme qui est fort de sa supériorité et de son droit (*la petite île Monte-Christo*, si elle est la tentation de MM. Lassus et Carrance, se serait singulièrement éloignée à l'horizon, et notre doctrine n'en aurait pas été moins florissante). Mais les meilleures natures peuvent quelquefois sortir de leurs gonds : que les *parfaits* d'ici-bas jettent la première pierre à M. Chapelot !

MM. Lassus, Carrance et Aparicio s'épouvantent, au nom de *l'humanité entière*, des conséquences fâcheuses que doivent engendrer nos doctrines subsersives ! Ce dernier trouve, dès-lors et tout naturellement *sublime*, le but démolisseur des deux pamphlétaires anti-spirites, qu'il prend sous sa protection ? C'est affaire de goût, de tempérament, d'intelligence ou de parti pris ! Le présent donne déjà un formel démenti aux allégations de ces Messieurs : l'avenir le leur donnera plus catégorique encore.

Pour la Chronique : E. E.

COMMUNICATIONS D'OUTRE-TOMBE SPONTANÉES.

JANOT ET SON VOISIN OU LE MICROSCOPE

FABLE (1).

(Médium, M. T. Jaubert, vice président au Tribunal civil de Carcassonne.)

Voisin, vous maigrissez; braquant votre lunette.

Vous interrogez le destin;

Vous avez donc martel en tête;

Vraiment, vous maigrissez, voisin.

Sur l'appui de votre fenêtre,

Lorsque se lève un jour nouveau,

Tube en main, je vous vois paraître,

Et lire dans un verre d'eau.

Signalez-vous quelque navire

Voguant sous pavillon anglais?

C'en est trop, vous prêtez à rire;

On vous prendra pour un niais.

— Janot, dit le voisin, ma lunette chérie

Vient en aide à mes faibles yeux;

Dans une goutte d'eau Dieu renferma la vie :

Là roule des petits le monde spacieux.

J'y vois leurs tourbillons s'agiter, se poursuivre,

Le faible du plus fort évitant la fureur,

Le plus fort dévorant le plus faible pour vivre,

Et dans ma goutte d'eau je sens le créateur.

Tu doutes, je le vois; douter convient au sage;

Mais veux-tu regarder? ma lunette est à toi;

Accepte et fais-en bon usage;

Bientôt tu verras comme moi.

(1) Extrait des Fables et Poésies diverses, par un Esprit frappeur.

— Un monde dans votre eau ! vous me la donnez belle !  
 Adieu, mon cher voisin, adieu ;  
 Janot prit de tout temps souci de sa cervelle ;  
 Je parlerai de vous au médecin du lieu.  
 Et Janot, caressant ses superbes oreilles,  
 Redressé sur ses gros sabots,  
 Du bons sens, en lui seul, admirait les merveilles.  
 . . . . .  
 Sur la terre que de Janots !

**VARIÉTÉS.**

**ÉTRANGE HISTOIRE.**

On lisait dans le numéro du 27 septembre 1851 de *l'Illustration*, un article intitulé : *Fantômes et Bas-Bretons*, dont voici la substance :

« Il y a quatre jours, un petit chasse-marée tout sale, tout froissé par la tempête de la nuit, entrant d'un air effaré dans le port de Saint-Malo. Les quatre hommes qui le montaient échangeaient quelques mots à voix basse, d'un air triste et mystérieux, puis, les préparatifs d'arrivage terminés, le capitaine descend dans sa cabine, y prend sa plus belle veste, et remonte sur le quai, demandant le bureau du commissaire de la marine, auquel il fait la déclaration suivante :

« Le *Saint-Vincent*, petit chasse-marée commandé par le capitaine Legoff, parti de La Rochelle avec une cargaison d'eau-de-vie, se rendant à Abbeville, se trouvait, le 3 septembre, par le travers des écueils des Caquets ; le temps était magnifique, le calme plat, la mer était sans une ride et l'horizon sans une embarcation ; les voiles battaient le long des mâts en attendant la brise, et l'équipage flânait sur le pont, quand une voix, qui semblait partir d'un baril d'eau-de-vie, s'écria tout-à-coup : « Capitaine Legoff, donne-moi une tartine de pain et de beurre. » Le capitaine effrayé de cet ordre réitéré avec un ton d'impatience, envoya le novice chercher dans sa cabine la tartine demandée ; on la dépose en tremblant sur le baril, et elle disparaît aussitôt. L'équipage se regardait dans la stupeur, quand la voix se fit entendre de nouveau : « Capitaine Legoff, descends dans la cabine, une dame t'y attend. » Le capitaine descend, pâle de terreur, et se trouve en présence d'une dame fort belle, habillée de noir, et qui paraissait en conversation très-animée avec un ours assis à ses côtés. La dame noire commanda au capitaine de lui apporter du vin et des verres, l'invitant à trinquer avec elle. Dans sa déposition, Legoff ne peut se souvenir de la conversation échangée avec la dame, tant la frayeur avait troublé ses sens ; la seule remarque qu'il ait faite, c'est qu'en buvant, l'ours détournait toujours la tête.

« Un bruit inaccoutumé sur le pont fait sortir le capitaine de sa cabine, et, en sortant du panneau, il se trouve face à face avec quatre nouveaux personnages, trois hommes dont l'un portait un uniforme à gros boutons de métal blanc, et que, dans son récit, il nomma toujours le gendarme, et une dame habillée tout en blanc. De plus en plus épouvanté, il commande à ses hommes de s'armer. Tous s'arment de bâtons et d'ustensiles, et la lutte commence. A chaque coup asséné, un des fantômes s'évanouit, sans que l'assaillant puisse voir comment et par où il a disparu. Legoff porte un coup d'épée au gendarme, et le tricorne et l'habit à boutons de métal restent seuls au bout de son arme. L'ours et la dame avaient disparu, un seul restait et venait de se cacher dans la soule aux voiles ; un coup de bâton le fit disparaître comme les autres en fumée. Au même instant, des éclats de rire et des chants partent de la mer à l'arrière. L'équipage y court et voit deux hommes nageant dans le sillage du navire, et les mêmes voix continuèrent de retentir à leurs oreilles.

« Cette scène avait commencé à quatre heures, il en était six ; le temps était toujours magnifique et tout était immobile et tranquille autour du *Saint-Vincent*. Mais quelques instants après, une

tempête subite, un coup de vent effroyable mettait le chasse-marée à deux doigts de sa perte : il casse un mât, deux focs sont emportés comme une bouffée de fumée, et, après une nuit terrible passée à la cape, le malheureux bateau se trouvait tout désarmé, tout meurtri, dans les eaux de Saint-Malo, où il jetait enfin l'ancre après tant d'émotions.

« Les matelots épouvantés croyaient encore entendre les chants et les cris fantastiques dans les hurlements de la tempête, et restaient d'abord hébétés et sourds à toutes les questions.

« L'autorité moderne, qui ne croit guère aux revenants, n'a pas trouvé d'abord la chose aussi merveilleuse ; mais les matelots interrogés séparément, menacés, effrayés, ont répondu impertubablement la même chose, avec les mêmes mots et les mêmes circonstances ; le petit mousse, lui-même, produit d'un département moins noir sur la carte Dupin, et qui se disait convaincu que c'était du mauvais monde qui avait fait tout cela par physique, n'a pas changé un seul mot à la version de l'équipage.

« Les matelots malouins racontaient ce matin, au milieu d'un groupe, que le *Saint-Vincent*, amarré bord à quai, s'était retourné tout-à-coup, quoique échoué à mer basse, et avait broyé contre le quai une petite embarcation amarrée près de lui, et dont on montrait les débris épars sur la grève.

« Chacun a donné son explication, mais l'histoire du *Saint-Vincent* attend encore une solution. Au moment où je vous écris, il louvoie en rade pour fuir Saint-Malo... Ces pauvres gens ne sont pas revenus de leur stupeur ; ils ne quittent plus leur bord, ne se parlent guère, couchent sur le pont, n'osent descendre dans la cabine, et c'est d'un air effaré et les yeux pleins de larmes qu'ils répondent à regret aux questions des curieux. »

Cet article de *l'Illustration* nous avait frappé par la sobriété de ses railleries. Ordinairement, ce journal accueille avec un dédain plus marqué les communications de ce genre. Mais quel fut notre étonnement en lisant, huit jours plus tard, dans les éphémérides purement commerciales de l'un de nos petits ports du nord, et sans le moindre commentaire ni la moindre allusion au fait merveilleux :

« Le capitaine Legoff, commandant le petit navire le *Saint-Vincent* a remis à la voile tel jour dans la rade de Saint-Malo ; mais, parvenu à la hauteur des îles, par une mer excessivement calme, ce navire en bon état a péri subitement avec tout son équipage, sans qu'il fût possible d'en soupçonner la raison. »

Personne ne sut ce dénouement, dont le hasard seul nous avait donné connaissance, et qui nous a paru saisissant.

Ayant alors un neveu dans la marine royale, nous le chargeâmes de prendre ou de faire prendre des renseignements à Saint-Malo. Quelques semaines après, nous voyions entrer chez nous un jeune marin, fils de l'une des autorités maritimes de cette ville, qui venait, sur l'invitation de son ami, nous confirmer l'exatitute du sinistre, l'impression profonde qu'il avait causée à toute la ville, et l'inutilité de tous les efforts tentés pour expliquer de tels mystères.

Pour donner plus de poids à ses paroles, il nous remettait le numéro du *Commerce breton* (celui du 4 septembre 1851), contenant le même récit, sous le titre de : *Apparition mystérieuse en mer*.

Cet article, qui d'ailleurs ne renfermait rien de plus que le numéro de *l'Illustration*, se terminait par ces mots : « On se livre à mille conjectures qui se détruisent les unes les autres ; le public appréciera, s'il le peut. »

Nous aurions été curieux de voir le numéro qui aura suivi la nouvelle du sinistre, bien plus étonnant encore que le prestige.

Extrait de MIRVILLE.  
*Manifestations historiques des Esprits.*

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.